



ELECTION DES REPRESENTANTS DU PERSONNEL
SCRUTIN DU 8 DECEMBRE 2022

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DE CATEGORIE C
Liste des candidats présentée par la
Coordination Syndicale Départementale du Doubs CGT

M. HERRGOTT Thierry	agent de maîtrise principal	Exincourt
M. BOYER Michel	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Grand Charmont
Mme LOCATELLI Corinne	agent de maîtrise	Montenois
M. MARTINEZ Félix	agent de maîtrise principal	Bart
Mme JAWORSKI Rim	adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Audincourt
Mme BOILLOT ALVES Elisabete	adjoint administratif territorial	Grand Charmont
Mme LACOMBE Lydie	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Pays de Montbeliard Agglomeration
Mme SCHWOB Mauricette	adjoint technique territorial principal de 1ère classe	Pays de Montbeliard Agglomeration
Mme MESNIER Laetitia	adjoint administratif territorial	Syndicat Mixte Orchestre Victor Hugo Franche-Comté
M. FALLOT Jérôme	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	Pays de Montbeliard Agglomeration



8 DÉCEMBRE 2022

Élections professionnelles Fonction publique



**Pour nos carrières,
nos rémunérations,
nos retraites.**

JE VOTE
la
CGT



**Pour des élu-es
engagé-es
à nos côtés.**

Attention, ce document
n'est pas un bulletin de vote !

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE

Voter CGT, c'est essentiel
**POUR DONNER AUX FUTUR·ES
ÉLU·ES LES MOYENS**

**de défendre les droits et intérêts
collectifs de toutes et tous les
agent·es statutaires et contractuel·les
pour un meilleur service public.**

**POUR REVENDIQUER
ET GAGNER**

de nouveaux droits au niveau national.

- Une gestion collective des carrières à un niveau plus pertinent : aux niveaux national pour la catégorie A, régional pour la catégorie B et départemental pour la catégorie C ;
- Une véritable reconnaissance des qualifications par une refonte des grilles indiciaires ;
- La reconnaissance de la pénibilité.

**POUR ACCOMPAGNER ET
FAIRE VALOIR LES DROITS**

des agent·es au conseil médical

dans le cadre de l'accident de service ou de la maladie professionnelle.

À LA CAP

Je vote la CGT
**POUR DES REPRÉSENTANT·ES
QUI INTERVIENDRONT**

sur les questions qui me concernent

- Refus de titularisation
 - Tous types de licenciement
 - Révision des CREP (comptes rendus entretiens professionnels)
 - Refus du temps partiel, du télétravail, de congés au titre du CET ;
 - Certains refus de formation ...
- et m'accompagneront.**
- Pour faire valoir mes droits en cas de licenciement ou de refus de titularisation ;
 - Pour obtenir la révision de mon entretien professionnel ;
 - Pour travailler à temps partiel si je le souhaite ;
 - Pour obtenir mon droit à télétravailler dans de bonnes conditions ;
 - Pour rendre effectif mon droit à la formation.

**LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 2022, UN SEUL TOUR DE SCRUTIN,
CHAQUE VOIX COMPTE !**



FIER·E·S
D'ÊTRE
FONCTIONNAIRES
ET AGENT·E·S PUBLIC·QUE·S !



www.cgtservicespublics.fr